

ce pouvoir comparé à celui que le Père Eternel a donné à Jésus fait homme, et que Celui-ci a communiqué aux prêtres, de délivrer de l'enfer non-seulement les corps, mais encore les âmes. Cette comparaison est de St. Jean Chrysostôme.

La dignité du prêtre est donc la plus noble de toutes les dignités d'ici-bas, dit St. Ambroise. Elle surpasse toutes les dignités des rois, des empereurs et des anges ! Le même Saint Père ajoute : La dignité sacerdotale diffère autant de celle des rois, que l'or diffère du plomb. La raison de cette différence est que la puissance des souverains de la terre s'étend seulement sur les biens temporels, et sur les corps ; tandis que celle du prêtre s'étend surtout sur les biens spirituels et sur l'âme.

Aussi, les rois chrétiens se sont toujours fait gloire d'honorer les représentants de Dieu, sur la terre ; ce qui autorisait le Pape Marcellin à dire avec vérité : Les puissants de la terre viennent avec empressement fléchir le genou devant les prêtres, leur baiser les mains, et recevoir leur bénédiction. St. Martin, invité à la table de l'Empereur Maximin, offrit la coupe à son chapelain, avant de la présenter à l'Empereur.

Constantin-le-Grand, au concile de Nicée, voulut occuper la dernière place, après tous les prêtres, sur un siège moins élevé. Encore, ne voulut-il s'asseoir qu'avec leur permission.

Le saint roi Boleslâs avait une telle vénération pour les prêtres, qu'il ne voulait pas même s'asseoir en leur présence.

La dignité des prêtres surpasse même celle des anges, comme l'enseigne St. Thomas. Tous les